

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 08452
Numéro SIREN : 325 381 796
Nom ou dénomination : SOCIETE MUSIQUE ET ART

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2023 sous le numéro de dépôt 46065

CERTIFIÉ CONFORMÉ

certifié conforme

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois 30 juin à 15 heures,

les actionnaires de la Société

S.A. MUSIQUE ET ART

société anonyme au capital de 92.000 €, dont le siège est à :

47 RUE DE ROME 75008 PARIS

immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° SIRET 325 381 796 00029 APE 4759B se sont réunis audit siège sur la convocation du conseil et conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Mme WYKRYKACZ Marie-Laure, Directrice Générale.

Madame WYKRYKACZ Annick est appelée comme scrutateur.

Monsieur BAKKER Edmond est désigné comme secrétaire.

La présidente constate que, conformément à la feuille de présence dûment émarginée, les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble la majorité requise.

Madame la présidente déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la présidente :

- les rapports du Commissaire aux Comptes
- les accusés de réception des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion du directoire sur l'exercice écoulé ;
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée ;

La présidente indique que ces documents ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

17 JUL. 2023

Sous le N° :

46065

La présidente rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant

- lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes
- lecture du rapport de gestion du directoire sur les opérations et les comptes de l'exercice
- approbation de ces comptes et du bilan de l'exercice écoulé
- approbation des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce
- quitus au directeur général unique
- affectation des résultats

Puis elle donne lecture du rapport du conseil et des rapports du commissaire aux comptes et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du directoire et du rapport général du commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve les comptes, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Directeur général unique de l'exécution de son mandat pour ledit exercice et donne acte au Commissaire aux comptes de l'exécution de sa mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les propositions du directoire relatives à l'emploi des résultats bénéficiaires de 200.393,63 €, savoir :

Réserve facultative	40393.63 €
Distribution de dividendes	160000.00 €

	<u>200393.63 €</u>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à sa Présidente ou à tout porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet de procéder aux formalités de dépôt auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

Comptes Annuels 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SA MUSIQUE ET ART

47 RUE DE ROME

75008 PARIS

Tél. 01.45.22.16.80

APE : 4759B

Siret : 32538179600029

certifiés conformes

[Signature]
CERTIFIÉS CONFORMES



PHILIPPE BORENTIN

Expert-Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de Paris et de Montpellier

 **Sommaire**

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Etats de synthèse des comptes	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Soldes intermédiaires de gestion	7
Détail des comptes	8
<i>Bilan détaillé</i>	9
<i>Compte de résultat détaillé</i>	13
Annexe	17
<i>Synthèse de l'annexe</i>	18
<i>Règles et méthodes comptables</i>	20
<i>Notes sur le bilan</i>	22
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	27
2. Liasse fiscale	28



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SA MUSIQUE ET ART relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 15 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	1 700 865
Chiffre d'affaires	1 816 402
Résultat net comptable (Bénéfice)	200 394

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MITRY MORY

Le 27/03/2023



BORENTIN Philippe
Expert-Comptable



COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etats de synthèse des comptes


Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	217 240		217 240	217 240
Autres immobilisations incorporelles	9 684	9 684		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 066	4 969	2 096	2 697
Autres immobilisations corporelles	225 059	195 418	29 641	34 757
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 307		8 307	8 307
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	467 355	210 071	257 284	263 001
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	773 612		773 612	734 887
Avances et acomptes versés sur commandes	1 171		1 171	1 557
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	122 527		122 527	88 016
Autres créances	12 692		12 692	13 265
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	533 580		533 580	491 443
Charges constatées d'avance (3)				22 486
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 443 581		1 443 581	1 351 654
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 910 936	210 071	1 700 865	1 614 655
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				




Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	92 000	92 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 200	9 200
Réserves statutaires ou contractuelles	1 193 462	1 193 162
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	200 394	159 621
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 495 056	1 453 982
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 010
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 140	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 088	92 711
Dettes fiscales et sociales	80 581	66 952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	205 809	160 672
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 700 865	1 614 655
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	203 669	160 672
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 498 759	95 811	1 594 570	1 350 395
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	221 832		221 832	182 673
Chiffre d'affaires net	1 720 591	95 811	1 816 402	1 533 068
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 667	2 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			3	4
Total produits d'exploitation (I)			1 825 072	1 535 072
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 168 073	887 145
Variations de stock			-38 724	37 507
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			137 395	117 938
Impôts, taxes et versements assimilés			4 805	4 740
Salaires et traitements			198 286	179 778
Charges sociales			91 039	91 337
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 201	20 742
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			322	5 583
Total charges d'exploitation (II)			1 576 398	1 344 770
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			248 674	190 301
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			13 452	12 351
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				6 006
Total produits financiers (V)			13 452	18 357
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			13 452	18 357
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			262 126	208 659




Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	307	2 549
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	307	2 549
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	307	2 549
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	62 039	51 587
Total des produits (I+III+V+VII)	1 838 830	1 555 978
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 638 437	1 396 357
BENEFICE OU PERTE	200 394	159 621
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	307	2 549
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		


Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
Ventes de marchandises	1 594 569,50	1 350 395,28
Coût d'achats marchandises vendues	1 129 348,86	924 652,16
MARGE COMMERCIALE	465 220,64	425 743,12
Production vendue	221 832,25	182 672,65
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	221 832,25	182 672,65
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	1 816 401,75	1 533 067,93
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	221 832,25	182 672,65
MARGE BRUTE GLOBALE	687 052,89	608 415,77
Autres achats et charges externes	137 395,08	117 938,10
VALEUR AJOUTEE	549 657,81	490 477,67
Subventions d'exploitation	8 666,66	1 999,98
Impôts, taxes et verst assimilés	4 805,46	4 739,70
Charges de personnel	289 324,97	271 114,85
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	264 194,04	216 623,10
Autres produits	3,41	3,68
Dot. amortissements et provisions	15 200,82	20 742,01
Autres charges	322,45	5 583,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	248 674,18	190 301,38
Produits financiers	13 451,95	18 357,40
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	262 126,13	208 658,78
Produits exceptionnels	306,50	2 548,88
Résultat exceptionnel	306,50	2 548,88
Impôts sur les bénéfices	62 039,00	51 587,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	200 393,63	159 620,66

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

 Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

 Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice	x		
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA MUSIQUE ET ART

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 700 865 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 200 394 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques: 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des Immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	217 240			217 240
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 684			9 684
Immobilisations incorporelles	226 924			226 924
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 066			7 066
- Installations générales, agencements aménagements divers	188 605			188 605
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 970	9 484		36 454
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	222 641	9 484		232 125
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 307			8 307
Immobilisations financières	8 307			8 307
ACTIF IMMOBILISE	457,871	9 484		467,355

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce	217 240			217 240
Total	217,240			217,240



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 684			9 684
Immobilisations incorporelles	9 684			9 684
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 368	601		4 969
- Installations générales, agencements aménagements divers	154 252	10 999		165 251
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 566	3 601		30 167
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	185 186	15 201		200 387
ACTIF IMMOBILISE	194 870	15 201		210 071



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 143 525 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 307		8 307
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	122 527	122 527	
Autres	12 692	12 692	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	143 525	135 219	8 307
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRR À OBTENIR	12 692
Total	12 692

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 92 000,00 Euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 460,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	460,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	460,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 203 669 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 088	123 088		
Dettes fiscales et sociales	80 581	80 581		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	203 669	203 669		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				




Notes sur le bilan
Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	18 879
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	8 988
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	5 970
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	125
Total	33 962



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	221 832		221 832
Ventes de marchandises	1 498 759	95 811	1 594 570
Produits des activités annexes			
TOTAL	1 720 591	95 811	1 816 402

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 100 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Solde dividendes 2020		307
Total		307

Charges et Produits exceptionnels

	Charges	Produits
Eléments antérieurs		307
TOTAL		307



Raison sociale SA. MUSIQUE ET ART
Siège social : 47 Rue de Rome 75008 PARIS
Capital : 92.000 €
SIRET : 325 381 796 00029
APE : 363 Z

**RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
STATUANT SUR LES COMPTES CLOS LE
31 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément à la loi et à nos statuts, pour vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, entendre le rapport du directoire et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice ainsi que l'affectation des résultats.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre activité au cours de l'exercice clos le 31.12.2022 s'est élevée à 1.816.401 € de chiffre d'affaires H.T.

Nos perspectives d'avenir sont les suivantes :

- maintenir ce chiffre d'affaires

INVESTISSEMENTS

Au cours de l'exercice clos le 31.12.2022, notre société a réalisé 9.484 € d'investissements.

Il n'est pas envisagé de procéder à des investissements significatifs au cours de l'exercice 2023.

PERSONNEL

Au cours de l'exercice clos le 31.12.2022, le personnel de votre société s'est élevé à 6 personnes.

Pour l'exercice 2023, il est envisagé de maintenir l'effectif.

PRESENTATION DES COMPTES

En ce qui concerne les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022, on peut procéder à l'analyse suivante :

EN K€	31.12.2021	31.12.2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	1533	1816
ACHATS CONSOMMES	925	1129
SALAIRES ET TRAITEMENTS	180	198
CHARGES SOCIALES	91	91
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES	5	5
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	118	137

Après comptabilisation de ces charges et dotations aux amortissements à hauteur de 15 K€ et aux comptes de provisions à hauteur de 0 K€, le compte de résultat fait apparaître un bénéfice d'exploitation de 249 K€.

Compte tenu du résultat financier de + 13 K€, le résultat courant s'élève à + 262 K€. Après imputation d'un résultat exceptionnel de 0 K€ et d'impôt sur les sociétés de 62 K€, l'exercice se solde en définitive par un résultat bénéficiaire de 200 K€.

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

Réserve facultative	40393.63 €
Distribution de dividendes	160000.00 €

	200393.63 €
	=====

Conformément à l'article 243 du CGI nous vous rappelons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes de 205.000 € au titre de l'exercice 2019, de 160.000 € au titre de l'exercice 2020 et de 160.000 € au titre de l'exercice 2021.

INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT

M.L.W. FINANCES possède plus de la moitié du capital social,

Aucune modification significative n'est intervenue au cours de l'exercice.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

A) Rémunérations

En application des nouvelles dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice à chacun des mandataires sociaux ; cette information porte sur les sommes versées tant par votre société que par les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce.

Mme WYKRYKACZ Marie-Laure, directeur général unique, a reçu au cours de l'exercice 2022

– rémunération versée par la société : 72.000 €

Mme WYKRYKACZ Marie-Laure a renoncé à son intéressement de 4 % à compter du 1^{er} janvier 2020. Son salaire mensuel est fixé à 8.000 € à compter du 1^{er} mai 2023.

M. WYKRYKACZ Michel, Président du conseil de surveillance, n'a pas perçu de rémunération au cours de l'exercice 2022.

B) Mandats exercés

Mme WYKRYKACZ Marie-Laure, directeur général unique, est titulaire des mandats et exerce les fonctions ci-après au cours de l'exercice 2022 dans toute société :

– Présidente dans la société : M.L.W. FINANCES

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE

NEANT

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous soumettons également le rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'état des conventions courantes visées à l'article L 225-39 du Code de Commerce vous a été communiqué.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-6 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous présentons les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et clients.

- Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Article D. 441 I-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	Non échues	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	+ de 90 j	Total
Nb de factures						
Montant TTC	18879	104209	0			123088
% achats TTC	NS	NS				

Article D. 441 I-1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	Non échues	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	+ de 90 j	Total
Nb de factures						
Montant TTC		122527				122527
% ventes TTC		NS				

- Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

Les procédures de contrôle interne ne permettent pas actuellement de donner cette information.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 39.4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été enregistrée au cours de l'exercice écoulé.

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

La discussion sera ensuite ouverte, puis nous passerons au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour.

FAIT A PARIS, LE 15 MAI 2023

LA PRESIDENTE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MLW', written over a horizontal line.

Marie-Laure WYKRYKACZ



GROUPE
CONSEIL
UNION

Audit et Conseil Union

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME

MUSIQUE ET ART

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

47, Rue de Rome
75008 PARIS

Société Anonyme au capital de 92.000 Euros
RCS Paris 325 381 796



17 bis rue Joseph de Maistre 75876 Paris Cedex 18
Tél : (33) 01 53 09 20 20 / Fax : (33) 01 53 09 20 29
www.groupe-conseil-union.fr/main@groupe-conseil-union.fr

Membre de la Compagnie Régionale des commissaires
aux comptes de Paris.

Audit et Conseil Union

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

MUSIQUE ET ART SA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

◆ **Opinion**

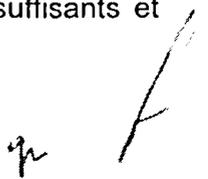
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître des capitaux propres de 1.495.056 €, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 200.394 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MUSIQUE ET ART à la fin de cet exercice.

◆ **Fondement de l'opinion**

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

◆ **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

◆ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441 du code de commerce.

gn



◆ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

◆ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

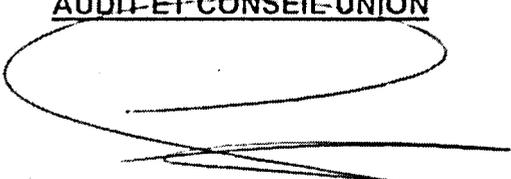
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 12 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT-ET-CONSEIL-UNION


Romuald GARNIER
Associé


Grégory NORMAND
Associé Technique



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	217 240		217 240	217 240
Autres immobilisations incorporelles	9 684	9 684		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 066	4 969	2 096	2 697
Autres immobilisations corporelles	225 059	195 418	29 641	34 757
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 307		8 307	8 307
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	467 355	210 071	257 284	263 001
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	773 612		773 612	734 887
Avances et acomptes versés sur commandes	1 171		1 171	1 557
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	122 527		122 527	88 016
Autres créances	12 692		12 692	13 265
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	533 580		533 580	491 443
Charges constatées d'avance (3)				22 486
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 443 581		1 443 581	1 351 654
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 910 936	210 071	1 700 865	1 614 655
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				




Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	92 000	92 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 200	9 200
Réserves statutaires ou contractuelles	1 193 462	1 193 162
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	200 394	159 621
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 495 056	1 453 982
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 010
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 140	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 088	92 711
Dettes fiscales et sociales	80 581	66 952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	205 809	160 672
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 700 865	1 614 655
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	203 669	160 672
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		




Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 498 759	95 811	1 594 570	1 350 395
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	221 832		221 832	182 673
Chiffre d'affaires net	1 720 591	95 811	1 816 402	1 533 068
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 667	2 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			3	4
Total produits d'exploitation (I)			1 825 072	1 535 072
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 168 073	887 145
Variations de stock			-38 724	37 507
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			137 395	117 938
Impôts, taxes et versements assimilés			4 805	4 740
Salaires et traitements			198 286	179 778
Charges sociales			91 039	91 337
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 201	20 742
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			322	5 583
Total charges d'exploitation (II)			1 576 398	1 344 770
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			248 674	190 301
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			13 452	12 351
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				6 006
Total produits financiers (V)			13 452	18 357
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			13 452	18 357
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)			262,126	208 659




Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	307	2 549
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	307	2 549
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	307	2 549
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	62 039	51 587
Total des produits (I+III+V+VII)	1 838 830	1 555 978
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 638 437	1 396 357
BENEFICE OU PERTE	200 394	159 621
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	307	2 549
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA MUSIQUE ET ART

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 700 865 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 200 394 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des Immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	217 240			217 240
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 684			9 684
Immobilisations incorporelles	226 924			226 924
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 066			7 066
- Installations générales, agencements aménagements divers	188 605			188 605
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 970	9 484		36 454
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	222 641	9 484		232 125
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 307			8 307
Immobilisations financières	8 307			8 307
ACTIF IMMOBILISE	457 871	9 484		467 355

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce	217 240			217 240
Total	217 240			217 240



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 684			9 684
Immobilisations incorporelles	9 684			9 684
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 368	601		4 969
- Installations générales, agencements aménagements divers	154 252	10 999		165 251
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 566	3 601		30 167
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	185 186	15 201		200 387
ACTIF IMMOBILISE	194 870	15 201		210 071



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 143 525 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
	8 307		8 307
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	143 525	135 219	8 307

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

Montant

RRR À OBTENIR	12 692
Total	12 692



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 92 000,00 Euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 460,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	460,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	460,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 203 669 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 088	123 088		
Dettes fiscales et sociales	80 581	80 581		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	203 669	203 669		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				



 Notes sur le bilan**Charges à payer**

Montant

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	18 879
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	8 988
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	5 970
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	125
Total	33 962




Notes sur le compte de résultat
Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	221 832		221 832
Ventes de marchandises	1 498 759	95 811	1 594 570
Produits des activités annexes			
TOTAL	1 720 591	95 811	1 816 402

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 100 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Solde dividendes 2020		307
Total		307

Charges et Produits exceptionnels

	Charges	Produits
Eléments antérieurs		307
TOTAL		307